

Discernement et accompagnement spirituel

« Discernement et accompagnement spirituel »...

C'est le titre du dernier dossier de la Revue diocésaine *Reims-Ardenne*¹. Voici ce qu'écrit le père Pascal Bardet en introduction de ce dossier:

« *La question serait-elle à la mode ? Elle a traversé les siècles, mais aujourd'hui est reposée de façon récurrente. Le document préliminaire au synode des jeunes donne une grande place à ces deux perspectives. Une formation à l'accompagnement spirituel vient d'avoir lieu dans le diocèse... Des personnes demandent à être accompagnées pour discerner et mieux répondre à leur vocation chrétienne, pour développer ce que Dieu a semé en elles, et l'Église doit pouvoir répondre à ces demandes. « Le temps est messenger de Dieu », disait le bienheureux Pierre Fabre. Prendre le temps de discerner, alors que nos vies courent, est bien un enjeu pour aujourd'hui, que l'accompagnement spirituel vient servir. »*

On peut décrire trois phases dans le processus de discernement :

1. Reconnaître (décrypter ce qui se vit au quotidien)
2. Interpréter (cerner les enjeux de ce qui a été compris)
3. Choisir (à partir de cette réflexion, poser des choix libres et responsables)

Les trois étapes se vivent à la lumière de la Parole de Dieu, et sont soutenues par un accompagnateur spirituel.

Un accompagnateur spirituel peut être prêtre, diacre, religieux ou laïc, et l'accompagnement peut se vivre de façon ponctuelle ou régulière.

¹ Disponible sur abonnement ; un exemplaire peut être consulté à la permanence paroissiale.



Un accompagnement ponctuel peut se vivre dans le cadre d'une retraite spirituelle. Ainsi, pendant le Carême, un groupe de laïcs et de religieux de spiritualité ignatienne² proposent une

Retraite dans la vie du 15 Février au 22 Mars 2018 à la Maison diocésaine Saint-Sixte à Reims

- ⇒ **5 soirées communes** de 20h15 à 22h00 les Jeudis 15 et 22 Février, 8, 15 et 22 Mars 2018, avec des temps de prière, de partage et des indications pour prier.
- ⇒ **chaque jour, 30 minutes** de prière personnelle à l'aide de textes
- ⇒ **une fois par semaine**, une rencontre avec un accompagnateur.

Les participants s'engagent à réserver dans leur agenda un temps de prière quotidien et à être fidèles aux rencontres hebdomadaires (soirées et accompagnements).

Participation aux frais (accompagnateurs religieux, salles, copies) : entre 60 et 100 €.

² Spiritualité ignatienne : selon les enseignements de Saint Ignace de Loyola (ici, le groupe est constitué de membres de la Communauté Vie Chrétienne et de la Communauté du Chemin Neuf, épaulés par la Maison diocésaine Saint-Sixte)